

Concertation préalable du Programme K6

Compte rendu de la rencontre de proximité n°1 sur le marché de Lumbres

Date : 6 mai 2022, de 8h30 à 12h00

Lieu : Lumbres, marché de la place Jean Jaurès

Intervenants pour EQIOM, maître d'ouvrage du Programme K6 :

- David COULON, directeur de l'usine de Lumbres
- Luc COUSIN, directeur du Programme K6
- Pierre BULTEZ, responsable des affaires publiques

Garant de la concertation : Jean-Michel STIEVENARD

Teneur générale des échanges

L'équipe d'EQIOM a échangé avec une quinzaine de personnes afin d'informer sur le projet et sur la concertation préalable, de répondre aux questions éventuelles et de recueillir les contributions.

La quasi-totalité des personnes rencontrées ont manifesté leur soutien au Programme K6, qui permettrait de maintenir l'activité de la cimenterie et les emplois. Plusieurs participants précisent avoir travaillé par le passé à la cimenterie, ou connaître actuellement des proches qui y travaillent.

Plusieurs alertes ont néanmoins été émises sur les impacts potentiels ou redoutés du projet : augmentation des transports, augmentation des nuisances et insertion paysagère principalement. La nécessité d'augmenter la production a aussi été questionnée.

Enfin, plusieurs riverains de la cimenterie ont indiqué être exposés à des nuisances liées à l'activité actuelle de la cimenterie.

Les personnes rencontrées ont été invités à participer aux différentes rencontres de la concertation préalable afin d'approfondir les différents aspects du Programme K6.

Principales questions posées et réponses apportées par EQIOM

Avertissement : pour approfondir les différents points, le lecteur peut se reporter au [dossier de concertation](#) qui présente en détail le Programme K6 et ses incidences potentielles sur le territoire.

Un participant demande pourquoi le site est classé Seveso et si le Programme K6 va changer ce classement.

Réponse d'EQIOM : le site est classé Seveso en raison du stockage et l'utilisation de combustibles liquides (comme des huiles usagées et solvants), considérés comme des déchets dangereux. Le stockage de combustibles liquides sera maintenu si ces combustibles sont utilisés dans le nouveau four. Le cas échéant, le site restera classé Seveso. Si les combustibles liquides ne sont plus utilisés à l'avenir, il n'y aura plus de stockage et donc, *a priori*, plus de classement Seveso.

Plusieurs participants notent que la circulation des poids lourds va augmenter. Ils demandent les itinéraires des poids lourds et s'inquiètent des nuisances potentielles.

Réponse d'EQIOM : la circulation des poids lourds est réglementée dans Lumbres. Ainsi, l'itinéraire principal évite Lumbres en utilisant, au départ de la cimenterie, la RD 225 puis la RN42. Les itinéraires secondaires sont, vers l'ouest et le sud, la RD 342 et la RD 131. Quelques poids lourds (2 transporteurs avec chacun 10 véhicules concernés) empruntent la rue Macaux pour retourner à leur dépôt. Il est à noter que l'augmentation locale de la circulation des poids lourds vient en remplacement d'une circulation internationale : en effet, un des enjeux du Programme K6 est de relocaliser la production de clinker en France et de diminuer les importations depuis l'étranger.

Plusieurs participants observent que la future ligne de production sera très visible, notamment avec la tour de préchauffage. Pour une participante, ce n'est pas un problème car les habitants sont habitués à avoir l'usine dans leur paysage. Un autre s'inquiète à l'inverse d'un risque de décote pour sa propriété. Il est aussi demandé s'il est possible d'améliorer l'apparence des installations existantes. Une participante note qu'il est indispensable de maintenir les chemins de randonnée et de faire attention à la voie verte et au tourisme.

Réponse d'EQIOM : l'insertion paysagère de l'usine, qu'il s'agisse des installations existantes ou des futures installations prévues par le Programme K6, doit être travaillée. La concertation préalable donne lieu à de nombreuses contributions et un atelier dédié à ce sujet est prévu le 1^{er} juin (18h00, salle Michel Berger, à Lumbres).

Un risque de décote pourrait être pertinent s'il s'agissait d'un projet de nouvelle usine. L'usine est existante, bien visible et elle fonctionne 24h/24 depuis plus de 100 ans. Ce projet ne changera pas les conditions du marché immobilier local.

Une participante interroge la nécessité d'augmenter la production de ciment et de clinker, dans un contexte de dérèglement climatique. Elle demande si le béton peut être remplacé par d'autres matériaux.

Réponse d'EQIOM : le béton restera un matériau de construction incontournable compte tenu de ses qualités. Le besoin en ciment ne devrait pas augmenter mais la demande en ciment bas carbone a déjà commencé à croître et les cimenteries doivent en conséquence s'adapter. L'objectif du Programme K6 est de produire à Lumbres du ciment bas carbone, générant des émissions très faibles de dioxyde de carbone par rapport aux ciments classiques. La production sera ainsi compatible avec l'enjeu, mondial, de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une participante questionne l'impact sanitaire de la cimenterie. Pour un autre participant, l'augmentation de la production est ainsi perçue comme un risque d'augmentation des émissions de polluants.

Réponse d'EQIOM : les émissions de la cimenterie font l'objet d'un suivi en continu. Tout dépassement des valeurs limites est signalé aux services de l'État. Ces dernières années, les dépassements ont été très rares et essentiellement liés aux phases d'arrêt/démarrage des fours. Le nouveau four prévu dans le Programme K6 permettra de réduire fortement les rejets atmosphériques à la tonne de clinker produite notamment les dioxydes d'azote et le dioxyde de soufre. Même avec l'augmentation de la capacité de production, la quantité totale de dioxydes d'azote n'augmentera pas et la quantité de dioxyde de soufre émise diminuera de 66 %.

Un participant très favorable au projet note cependant que le Programme K6 va induire une extension de la carrière ; il émet des inquiétudes sur l'avenir du bois de Saint-Pierre.

Réponse d'EQIOM : la carrière poursuivra son extension vers l'ouest comme prévu aujourd'hui, mais la consommation de matières premières sera amenée à augmenter en passant d'environ 1 million de tonnes par an dans la situation actuelle à 1,7 million de tonnes dans le cadre du projet. Le plan d'exploitation prévoit d'ailleurs une extension progressive de la carrière, au travers d'acquisitions foncières réalisées et poursuivies. EQIOM travaille en parallèle à l'utilisation de matières alternatives à l'argile et à la craie afin de réduire sa consommation de ressources naturelles. La carrière s'étendra plus rapidement mais sera de même plus rapidement réhabilitée, offrant de nouvelles opportunités pour la biodiversité comme c'est le cas actuellement.

Une participante demande si l'activité de l'usine serait arrêtée pendant les travaux.

Réponse d'EQIOM : les nouveaux ouvrages seront construits à côté des ouvrages existants, permettant de maintenir la production pendant la quasi-totalité du chantier. Une période d'interruption de la production de clinker est prévue pour adapter les connexions des anciens fours avec le nouveau four, conduire les essais de mise en service et former les équipes ; elle devrait durer environ 3 mois. La fabrication de ciment restera active pendant ce temps.

Plusieurs participants demandent quel sera l'avenir des installations existantes.

Réponse d'EQIOM : les installations nécessaires à la fabrication et au stockage du ciment, situées principalement le long des voies ferrées, resteront utilisées. Les fours 4 et 5 seront arrêtés pour la production de clinker mais ils ne seront pas immédiatement déconstruits, le temps de déterminer s'ils peuvent être réutilisés à d'autres fins que la production de clinker.

Deux participants s'interrogent sur le stockage de CO₂ dans la Mer du Nord et craignent son impact environnemental.

Réponse d'EQIOM : le CO₂ ne sera pas stocké dans la Mer du Nord elle-même mais dans des couches géologiques profondes, à plusieurs kilomètres sous le plancher marin de la Norvège. Le stockage sera définitif : le CO₂ injecté sera piégé et se reminéralisera.

Un participant demande pourquoi la consommation d'eau va diminuer.

Réponse d'EQIOM : la diminution de la consommation d'eau s'explique par le passage de la voie humide, actuellement en place sur les fours 4 et 5, à la voie sèche prévue sur le four 6. Cette technique permet d'éviter d'avoir à délayer la craie et l'argile dans de l'eau avant leur cuisson.

Des riverains constatent des odeurs de soufre à heure fixe, en milieu de journée, ainsi que des vibrations, la nuit. D'autres expliquent qu'ils sont confrontés à des poussières. Plusieurs participants indiquent que l'annonce du Programme K6 suscite des inquiétudes chez certains riverains, qui craignent une augmentation des nuisances liée à l'augmentation de la production. Un riverain indique cependant que la situation actuelle en matière de nuisances n'a rien à voir avec ce qui pouvait se passer par le passé : il note de nombreuses améliorations.

Réponse d'EQIOM : la maîtrise des nuisances (bruit, poussières, etc.) est un enjeu majeur de la conception des installations du Programme K6. Au-delà des équipements de traitement prévus, il a été préféré de reculer le plus possible les nouvelles installations par rapport aux habitations afin de réduire les nuisances. La réduction de 66 % des émissions de dioxyde de soufre supprimera les épisodes d'odeurs pouvant apparaître lors de conditions météo défavorables (inversion de température entre la nuit et le jour notamment l'été, vent...). La hauteur de la cheminée permettra aussi une meilleure dissémination que les cheminées actuelles plus courtes, notamment lorsque les vents sont rabattants. Sur les installations existantes, des investissements de plusieurs millions d'euros ont été effectués ces dernières années en particulier le four 5, afin de réduire les émissions de poussières par l'installation d'un filtre à manches. La direction de la cimenterie reste à l'écoute sur ces sujets et se mobilise pour réduire les nuisances.